



Quitter la légion étrangère

Par **DDB**, le **20/01/2010** à **16:47**

Bonjour.

Je suis brésilien et je souhaite quitter la légion étrangère, pour qui je travaille depuis 2 ans. J'hésite entre leur dire que je veux partir ou désertier. Le problème étant que je souhaite faire ma vie en France, ou du moins me marier avec ma copine, et ne pas la bloquer elle dans sa vie personnelle à cause de moi. On m'a dit que si je demande à mes supérieurs de rompre mon contrat, ils allaient me mettre en taule plusieurs semaines pour faire pression sur moi afin que je change d'avis. Je ne sais pas quoi faire ni comment. Je ne veux pas non plus être dans l'illégalité.

Comment ça se passe, que dois-je vraiment faire pour pouvoir rester en France et pouvoir me construire une vie "vraie et légale"?

Par **ombre**, le **03/05/2010** à **11:01**

Bonjour,

Avez-vous trouvé réponse à votre question?

Je suis intéressée par les réponses et votre expérience.

Merci,